

## Gérer les plantes problématiques



Nouvelle | 31.03.2022

Les plantes problématiques se répandent dans les pâturages permanents. Une de ces plantes est l'invasive «vergerette annuelle» (*Erigeron annuus*). La vergerette, et toutes les autres plantes problématiques qui se propagent au moyen d'une aigrette, comme les chardons, les séneçons etc., doivent être combattues avec rigueur.



[\(/fileadmin/\\_processed\\_/o/4/csm\\_berufskraut\\_FranzSteiner\\_FiBL\\_1200\\_cbdda942](/fileadmin/_processed_/o/4/csm_berufskraut_FranzSteiner_FiBL_1200_cbdda942)

*Souvent pas identifiée comme plante problématique: la vergerette annuelle.  
(Photo: FiBL, Franz Steiner)*

Si on ne lutte pas contre les plantes problématiques, elles supplantent en quelques années les plantes fourragères et finissent par dominer des surfaces entières. Le rendement fourrager diminue fortement et il faut en plus s'attendre à des diminutions des paiements directs. Les plantes problématiques ne sont souvent pas identifiées comme telles, ou alors seulement quand le rendement a déjà diminué.

### **Arrêter l'utilisation n'est pas une solution**

Exclure une surface de l'utilisation des terres serait contre-productif parce que cela n'empêche pas des grandes quantités de graines de se propager avec le vent sur de grandes distances. Les plantes problématiques poussent sans entraves en particulier dans les bords des gravières, sur les rives des ruisseaux etc. Ces surfaces doivent donc être soigneusement observées et les problèmes signalés aux autorités compétentes.

### **Mesures de lutte**

Il faut impérativement arracher les plantes avant la floraison. S'il y a déjà des bourgeons ou même des fleurs, ils doivent être évacués et éliminés, car, comme les séneçons, la vergerette peut faire mûrir des fleurs après avoir été coupée ou arrachée. Faucher une seule fois est contre-productif car il se forme de nouvelles tiges et inflorescences, et si on fauche plusieurs fois il se forme une rosette de feuilles qui va repousser l'année suivante avec un système racinaire plus fort.

Des fiches techniques sur les plantes problématiques sont disponibles auprès de tous les services cantonaux d'agriculture. En cas d'incertitude, il faut impérativement contacter un service spécialisé et si possible lui envoyer une photo de la plante.

*Franz Steiner, FiBL*

### **Pour en savoir plus**

[Régulation des adventices dans les prairies \(/cultures/herbages-bio/adventices-prairies\)](/cultures/herbages-bio/adventices-prairies)  
(rubrique Cultures)

[Connaître et maîtriser les invasives \(/cultures/cultures-en-general/protection-des-plantes/connaitre-et-maitriser-les-invasives\)](/cultures/cultures-en-general/protection-des-plantes/connaitre-et-maitriser-les-invasives) (rubrique Cultures)

# Interlocuteur



## FiBL

Franz Josef Steiner

Vulgarisation

FiBL

Ackerstrasse 113

5070 Frick

☎ 079 824 44 45 (tel: +41 79 824 44 45)

@ Courriel

🔗 [www.fibl.org](http://www.fibl.org/) (<http://www.fibl.org/>)

Remarque: ce texte est une nouvelle du jour. Il ne sera pas actualisé ultérieurement.



(<https://advertising.fiblservice.com/adserver/delivery/cg.php?bannerid=5&zoneid=179&sig=e1fd55f087c3448698267f0e3167inspecta.ch>)

